AR PREFECTURE
016-200054047-20170406-2017_04_16_15-DE
Reçu le 21/04/2017

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 06

Date de Convocation:
29 mars 2017

Date d'affichage :
29 mars 2017

Le six avril deux mil dix-sept à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 29 mars 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PAULET Didier, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, M. GOWLAND James, M. LASCAUX Laurent, Mme VIGNAUD Christine, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
M. GUINOT Jean-François ; M. PONTCHARRAUD Michel ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; Mme LAFONT Cindy ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine ; M. POINTIER Emeric ; Mme VICTOR Nathalie

Délégations :
M. GUINOT Jean-François à M. PAULET Didier ; M. PONTCHARRAUD Michel à M. GAULTIER Emmanuel ; M. VIGNAUD Jean-Michel à Mme COURSAGET Mireille ; M. MASDOUMIER Pascal à M. BOOB Frédéric ; M. POINTIER Emeric à M. GERMANEAU Gilbert ; Mme VICTOR Nathalie à Mme LAMANT Marie-Line

Secrétaire de séance :
M. LASCAUX Laurent

2017/04/16
N° 15

15 - Personnel communal – Création d'un poste pour le PADSP

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.
Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il s'avère nécessaire de créer un poste d'animateur, coordinateur du Point d'Accès au Droit (PADSP) sur un grade d'adjoint administratif à temps non complet (28h/35h) à compter du 22 Juin 2017 afin de proposer la pérennisation un service aux usagers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Crée un poste d'adjoint administratif à temps non complet 28h/35h à compter du 22 Juin 2017,
- Modifie le tableau des effectifs,
- Prévoit les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi,
- *Autorise* Monsieur le Maire à signer les actes aux effets ci-dessus.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 21 avril 2017

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens